

Métier / technique

National

Réseaux

Route

Topographie telepilotage de drone

Objectifs

- Être en mesure d'opérer un drone dans le cadre de la réglementation européenne
- Permet la délivrance de l'attestation de formation pratique A2 - STS-01 - STS-02
- Être capable d'effectuer un vol drone de topographie ou d'inspection

Durée

28 heures 4.0 jours

En présentiel

Tarif

Contactez votre responsable formation RH pour plus d'informations

Activités

Toute activité

Level

National

Aperçu

Programme

Cadre réglementaire européen :

- Généralités (droit aérien, navigabilité des aéronefs, trafic aérien, service de l'information aéronautique, aérodromes, responsabilité, documents réglementaires, scénario de vol, sanctions, ...)
- Réglementation drone : opérer un drone en catégorie ouverte et spécifique
- Suivi des opérations : connaître les obligations légales de l'exploitant et en assurer le suivi (déclaration d'activité, déclaration de vol, bilan annuel, enregistrement des drones...)

Aéronef - drone :

- Généralités (types de drones, composition, système de pilotage, maintenance, ...)
- Principes de vols (aérodynamisme, voilures, mode de vol)

Préparation de vol :

- Préparation et planification de missions (vérification des contraintes, scénario de vol, demande des autorisations, préparation du matériel, mise en situation)

Pilotage de drones :

- Préparation du vol machine (sécurité, réglages, géofences...)
- Pilotage en catégorie ouverte A1 - A2 - A3
- Pilotage en scénarios spécifiques STS-01 STS-02

La topographie :

- Stratégie d'acquisition
- Sélection des paramètres de la mission et géoréférencement
- Programmation du drone

L'inspection technique :

- Paramétrage du drone pour l'inspection technique
- Stratégie d'acquisition pour l'inspection

La photogrammétrie :

- Principes de base (aérotriangulation, points de calages, modélisation 3D, précision du modèle ...)
- Facteurs d'erreur et impact du levé drone sur la qualité des données

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique
- Mise en situation sur terrain d'application

Evaluation

-

Ressources pédagogiques

-

Points forts

L'utilisation de drone en entreprise nécessite plusieurs prérequis : La déclaration de la filiale auprès de la DGAC* ou son rattachement au pôle mutualisée Eurovia. La formation théorique des pilotes et la réussite des l'examens A2 / CATS La formation pratique des pilotes dispensée au sein de ce module En plus de dispenser la formation pratique, ce module guidera le pilote pour la réalisation des autres démarches réglementaires. (*) Direction Générale de l'Aviation Civile

Pour qui ?

Public concerné

TOUT PUBLIC

Prérequis

- Notion de réglementation drone catégorie ouverte et spécifique
- Notion de fonctionnement d'un drone

Aptitude professionnelle

Tout public amené à piloter un drone à vocation technique et/ou topographique

Informations pratiques

Centres CESAME qui dispensent la formation

- Le CESAME Gevrey-Chambertin

Lieu de formation

Gevrey-Chambertin

Délais d'accès à la formation

Rapprochez-vous de votre responsable formation RH

Modalités d'accès et d'accueil

Référez-vous au livret d'accueil de votre centre CESAME et aux conditions sanitaires en vigueur

Se munir de ses EPI et de son PC ou tablette



Le CESAME est également engagé dans une démarche handi'accueillante. Vos centres de formation CESAME sont engagés dans une démarche handi' accueillante. Nous sommes à votre disposition pour tout besoin d'amélioration de vos conditions d'accès à la formation, qu'elles soient physiques, sensorielles, matérielles ou pédagogiques

SIRET

380 448 944 00211

NDA

11 92 11594 92